



L'intensification des violences et de l'insécurité en Haïti impactent sévèrement la sécurité alimentaire et les moyens d'existence

Cette note de synthèse présente les résultats clés et les recommandations de l'évaluation DIEM-Suivi menée en Haïti en juillet 2024.

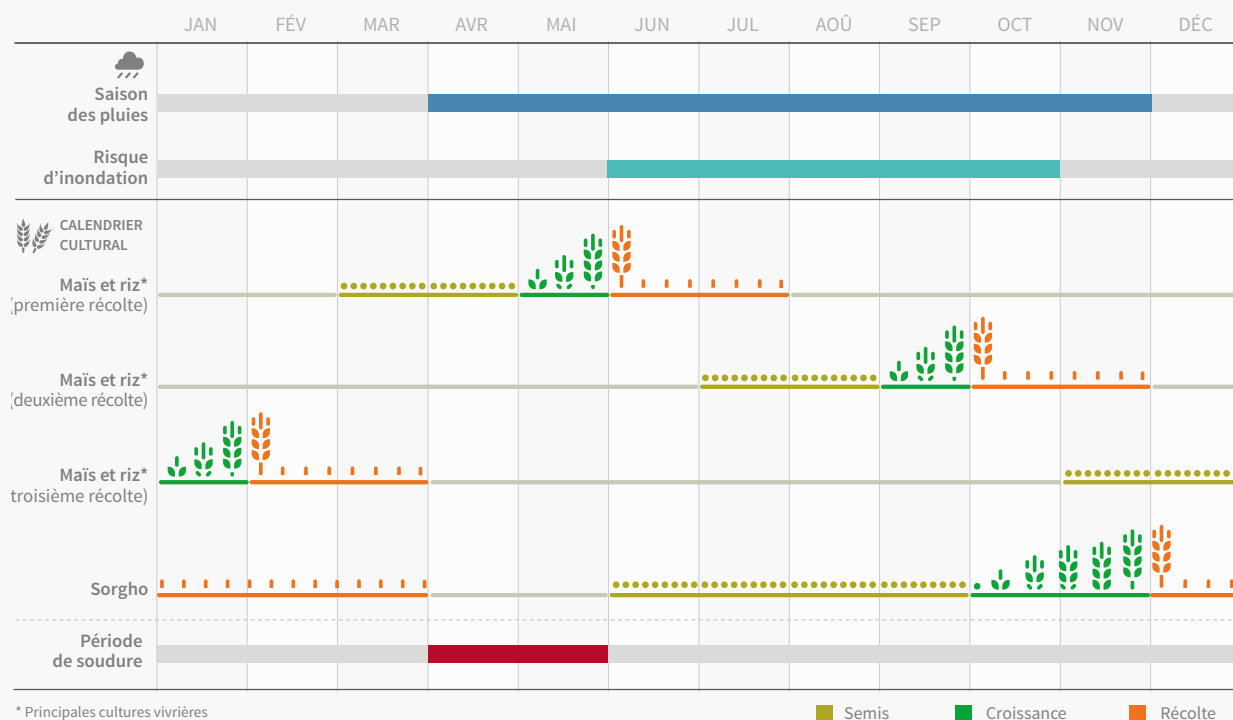
La collecte des données s'est déroulée entre le 13 juin et le 10 juillet 2024. L'enquête a couvert, par le biais d'entrevues téléphoniques assistés par ordinateur, 2 700 ménages dans les 10 départements du pays. Les données sont représentatives au niveau départemental et au niveau communal dans la zone métropolitaine de la capitale, Port-au-Prince.



►►► POINTS CLÉS

- La violence et les troubles politiques qui se sont intensifiés en Haïti au cours du premier trimestre 2024, en particulier dans le département de l'Ouest et la zone de subsistance HT04 (bassin de production de riz) en Artibonite, ont gravement perturbé les moyens d'existence en limitant l'accès aux lieux de travail et aux marchés et en exacerbant l'insécurité alimentaire et l'instabilité des revenus.
- Comme lors du précédent cycle de collecte de données mené en janvier 2024, les ménages impliqués dans la production agricole montrent, selon l'échelle de la faim dans les ménages, de meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire que les ménages non agricoles.
- Les ménages agricoles dépourvus de bétail présentent des niveaux d'insécurité alimentaire plus élevés (mesurée par l'échelle de la faim dans les ménages et l'indice de stratégie d'adaptation des moyens d'existence) que les ménages détenant du bétail. Cette tendance, cohérente avec les résultats précédents, suggère que fournir du petit bétail aux ménages sans animaux pourrait contribuer à stabiliser la sécurité alimentaire. En outre, parmi les ménages agricoles, ceux louant occasionnellement leurs services pour des travaux agricoles étaient les plus touchés par l'insécurité alimentaire et devraient être privilégiés pour l'aide en espèces et l'aide alimentaire.
- Les conséquences catastrophiques des aléas naturels, tels que les sécheresses et les ouragans, ont eu des répercussions sur les ménages agricoles, en particulier dans les départements de Grand'Anse, Nippes, Sud, Sud-Est et Nord-Ouest.
- Selon l'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire vécue (échelle FIES), le niveau de prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages reste très alarmant: 42 pour cent des ménages ont récemment connu une insécurité alimentaire grave et 84 pour cent une insécurité alimentaire modérée ou grave.

Figure 1. Calendrier agricole d’Haïti



Source: FAO. 2024. SMIAR – Rapport de synthèse du Système mondial d’information et d’alerte rapide sur l’alimentation et l’agriculture: Haïti. Dans: FAO, 14 octobre 2024. Rome. [Consulté le 20 novembre 2024]. <https://www.fao.org/giews/countrybrief/country.jsp?code=HTI>

Sécheresse et ouragans: menace sur les moyens d’existence

Les ménages haïtiens sont confrontés à des difficultés de production dues à des facteurs environnementaux, tels que les sécheresses, les ouragans et d’autres chocs climatiques ayant un impact sur les moyens d’existence. Selon 90 pour cent des ménages rapportant un manque d’eau, les sécheresses sont devenues plus fréquentes et/ou plus intenses au cours des cinq dernières années. Les ménages ont plus souvent signalé la sécheresse dans les départements du sud du pays, dont Grand’Anse (20 pour cent), Nippes (19 pour cent), Sud (18 pour cent) et Sud-Est (16 pour cent). Ces départements, à l’exception de Grand’Anse, ont vu une forte augmentation du nombre de ménages déclarant une sécheresse depuis janvier 2024.

La plupart des producteurs végétaux (70 pour cent) ont indiqué dépendre de la pluie pour irriguer leurs cultures. Le manque d’irrigation a été la principale difficulté de production signalée lors de tous les cycles DIEM-Suivi en Haïti, rendant les moyens d’existence des producteurs

agricoles particulièrement vulnérables à la sécheresse. Depuis janvier 2024, le manque d’irrigation a augmenté de près de 6 points de pourcentage. Il a été associé à une réduction attendue des récoltes lors de tous les cycles DIEM-Suivi¹. Les perspectives générales pour la production végétale sont incertaines, une importante proportion de producteurs ayant indiqué qu’ils s’attendaient à des variations de leurs rendements: 38 pour cent d’entre eux entendent une augmentation des récoltes, 40 pour cent une baisse. Cinq pour cent s’attendent à une stabilité de leur récolte, tandis que 17 pour cent ont exprimé leur incertitude, ce qui indique une production agricole imprévisible cette saison. Les ménages qui pratiquent à la fois cultures et élevage sont parmi les plus touchés par la sécheresse, et le sont davantage lors du cycle 6 que du cycle 5 (16 contre 21 pour cent).

Les ménages ont également signalé des ouragans, en particulier dans le Sud-Est (16 pour cent), le Nord-Ouest

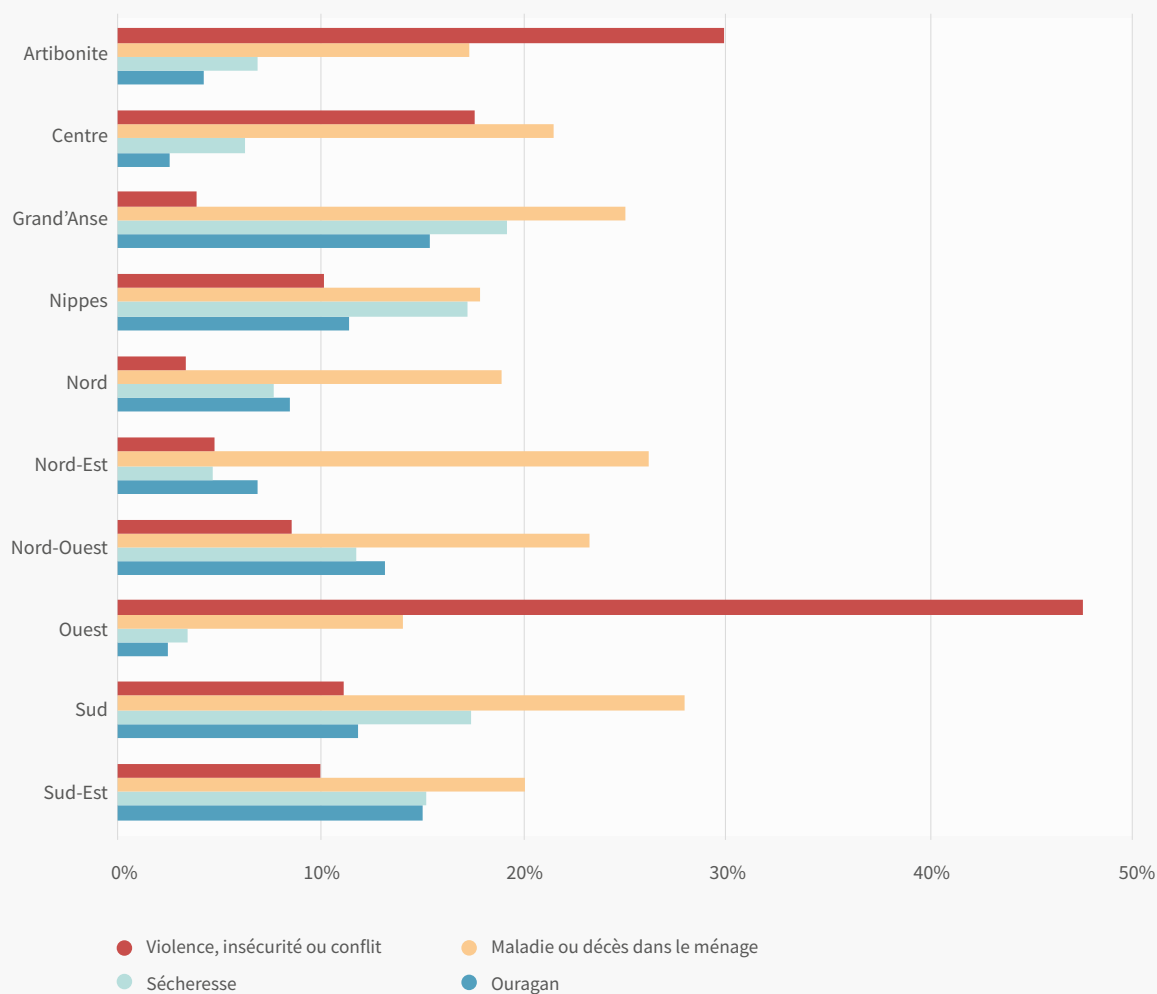
1 Selon le test du chi-carré, il existe un lien significatif entre absence d’irrigation et perspective de diminution des récoltes pour toutes les cycles, à l’exception du cycle en cours.

(14 pour cent), le Sud (12 pour cent) et les Nippes (12 pour cent). Les ménages agricoles qui ont rapporté des ouragans ont rencontré davantage de difficultés de production que ceux qui n'y ont pas été exposés.

Les ménages agricoles qui ont fait état de sécheresse se sont révélés plus vulnérables à l'insécurité alimentaire².

2 Cette différence n'est que descriptive et n'est pas statistiquement significative selon le test du chi-carré.

Figure 2. Quatre principaux chocs signalés dans chaque département (pourcentage de ménages interrogés)



Source: FAO. 2024. Données en situations d'urgence: résultats de l'évaluation en Haïti (juillet 2024). Dans: *Plateforme DIEM*. Rome. [Consulté le 27 août 2024]. <https://data-in-emergencies-hqfao.hub.arcgis.com/pages/monitoring-country-specific>.

Violence et insécurité

Quarante-neuf pour cent des ménages du département de l'Ouest ont été concernés par la violence et l'insécurité (figure 2), en particulier les communes de Tabarre (69 pour cent), Cité Soleil (68 pour cent), Delmas (64 pour cent) et Port-au-Prince (63 pour cent). L'Artibonite est le deuxième département le plus touché; la zone de subsistance HT04

a été particulièrement concernée, 32 pour cent des ménages interrogés y signalant violence et insécurité.

La violence et l'insécurité ont limité l'accès aux lieux d'activité, en particulier à Cité Soleil (49 pour cent) et à Delmas (46 pour cent). Les ménages ont également

indiqué que les marchés sont devenus moins accessibles, en particulier à Tabarre (22 pour cent) et à Cité Soleil (19 pour cent). Les ménages de Tabarre (7 pour cent) et de Delmas (6 pour cent) ont également plus souvent déclaré la fermeture des marchés ou un approvisionnement insuffisant, tandis que la dégradation des biens des ménages était la plus fréquente à Carrefour (21 pour cent) et à Port-au-Prince (20 pour cent).

Tabarre et Port-au-Prince sont les communes qui comptent le plus de ménages hébergeant des personnes déplacées (respectivement 47 et 46 pour cent). L'Ouest est également le département où l'on trouve le plus de ménages dont des membres ont migré. Les communes les plus touchées sont Port-au-Prince (42 pour cent), Tabarre (32 pour cent) et Delmas (29 pour cent). Les personnes ayant une résidence permanente ont obtenu de meilleurs résultats pour tous les indicateurs de sécurité alimentaire que les personnes déplacées, migrants de retour, réfugiés et migrants récents.

Dans le département de l'Ouest comme au niveau national, les personnes ayant subi des violences ont plus fréquemment déclaré avoir subi une diminution de leur principale source de revenus que celles qui n'en ont pas été victimes (65 contre 53 pour cent)³.

Port-au-Prince est la commune qui a le plus fréquemment signalé une baisse de revenu, avec 71 pour cent des ménages déclarant une baisse de leur principale source de revenu au cours des trois derniers mois, suivie de Cité Soleil (60 pour cent) et de la zone de subsistance HT04 en Artibonite (bassin de production rizicole) (58 pour cent).

Comme lors du cinquième cycle DIEM-Suivi, les ménages non agricoles sont les plus touchés par la violence, mais les ménages agricoles ont également été concernés: 36 pour cent d'entre eux ont signalé des difficultés pour se rendre sur leur lieu de travail, tandis que 17 pour cent ont eu du mal à accéder aux marchés. Parmi les producteurs agricoles qui ont rencontré des difficultés de production, 31 pour cent les ont attribuées à la violence.

Les ménages qui ont subi une diminution de leur principale source de revenus au cours des trois mois précédant l'enquête ont également connu des résultats plus défavorables en matière de sécurité alimentaire que ceux dont les revenus sont restés stables; une plus grande proportion de ménages agricoles a connu une baisse de revenus par rapport aux ménages non agricoles. Ces tendances sont observées lors de tous les cycles de l'enquête DIEM-Suivi.

Migrations et envois de fonds

Vingt-trois pour cent des ménages interrogés ont vu un de leurs membres migrer à l'étranger ou dans une autre région d'Haïti. Chez les ménages agricoles, la majorité des déplacements (53 pour cent) sont causés par le manque d'emplois; pour les ménages non agricoles, la violence et l'insécurité sont la principale raison (52 pour cent).

Quarante-cinq pour cent des ménages ont reçu des fonds de l'étranger ou d'Haïti. Les ménages bénéficiant de ces fonds, en particulier de l'étranger, ont obtenu de meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire. Soixante-trois pour cent des ménages recevant des fonds les ont utilisés pour acheter de la nourriture.

Sécurité alimentaire

La quasi-totalité des ménages (91 pour cent) a eu recours à des stratégies d'adaptation (2 points de plus que lors du dernier cycle, notamment en lien avec l'augmentation de la mendicité). Les données montrent des niveaux élevés de stratégies d'adaptation de crise ou d'urgence (figure 3); ces niveaux ont été constamment élevés au cours des cycles de collecte (entre 89 et 96 pour cent). Bien que ces comportements puissent être nécessaires à court terme, ils sont préjudiciables aux moyens d'existence et diminuent la capacité des ménages à gérer l'insécurité alimentaire

dans le futur. L'enquête FIES a révélé des niveaux alarmants d'insécurité alimentaire vécue, 42 pour cent des ménages ayant récemment connu une insécurité alimentaire grave et 84 pour cent une insécurité alimentaire modérée ou grave (figure 4). Ces taux élevés de prévalence sont restés relativement constants au cours des différents cycles d'enquêtes.

Les départements du Nord-Ouest (en particulier la zone de subsistance HT01, production de maïs et de charbon

3 Cette relation est significative selon le test du chi carré.

Figure 3. Ménages adoptant des stratégies d'adaptation de crise ou d'urgence en juillet 2024 (pourcentage de ménages interrogés)

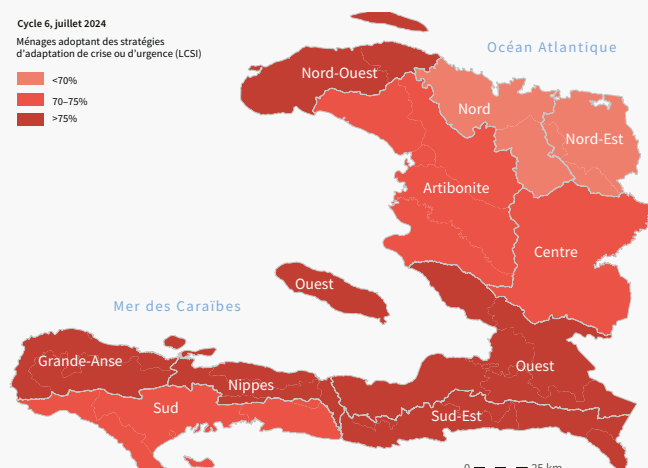
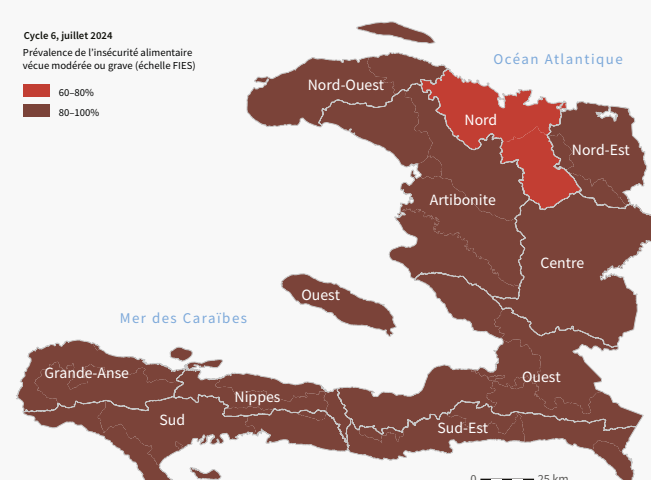


Figure 4. Prévalence de l'insécurité alimentaire vécue modérée ou grave chez les ménages (échelle FIES)



Note: Veuillez consulter la clause de non-responsabilité à la dernière page pour les noms et les frontières utilisés sur cette carte.

Source: FAO. 2024. Données en situations d'urgence: résultats de l'évaluation en Haïti (juillet 2024). Dans: *Plateforme DIEM*. Rome. [Consulté le 27 août 2024]. <https://data-in-emergencies-hqfao.hub.arcgis.com/pages/monitoring-country-specific>.

de bois), Artibonite, Grand'Anse et des Nippes ainsi que la zone urbaine de l'Ouest étaient parmi les plus touchés par l'insécurité alimentaire. Les scores de l'échelle de la faim dans les ménages étaient généralement plus faibles dans tous les départements, par rapport à janvier 2024. Cependant, ces départements sont toujours parmi les plus touchés par l'insécurité alimentaire. Seuls 24 pour cent des ménages ont connu peu ou pas de faim; 51 pour cent ont subi une faim modérée et 25 pour cent une faim sévère.

Comme lors du dernier cycle, les ménages non agricoles et les ménages se consacrant uniquement à la production végétale étaient les plus touchés par l'insécurité alimentaire,

selon l'échelle de la faim dans les ménages; ceci suggère que la possession de bétail peut jouer un rôle important dans la résilience d'un ménage à l'insécurité alimentaire. Parmi les ménages agricoles, ceux qui louent leurs services comme main-d'œuvre agricole occasionnelle sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire.

En outre, des caractéristiques structurelles ont été associées à l'insécurité alimentaire (ménages dirigés par une femme et ménages avec des enfants de moins de cinq ans), ce qui suggère que les segments les moins aisés de la population ont été plus largement touchés.

Recommandations

Fournir aux ménages les plus vulnérables de l'argent ou des bons pour accéder à la nourriture afin de sauver des vies et protéger les moyens d'existence – en particulier dans l'Artibonite, Grand'Anse, Nippes, le Nord Ouest (notamment la zone de subsistance HT01) et l'Ouest (en particulier les communes de Port-au-Prince, Tabarre et Cité Soleil). Les ménages agricoles louant leurs services comme main-d'œuvre agricole occasionnelle devraient également être prioritaires.

Distribuer du petit bétail aux ménages dépourvus d'animaux afin de renforcer leur résilience aux chocs et à l'insécurité alimentaire.

Outre la réponse immédiate pour protéger des vies, il est crucial de soutenir les moyens d'existence agricoles, en particulier avant et pendant la saison de croissance. La fourniture d'intrants en temps voulu et en quantité suffisante soutiendra la production et augmentera les revenus et la disponibilité alimentaire dans tous les départements, en particulier le Centre, le Nord-Est, le Sud et le Sud-Est (tableau 1).

Soutenir la production et le commerce au niveau local pour réduire la dépendance à l'égard des produits importés et atténuer l'impact de la situation sécuritaire sur l'agriculture.

Tableau 1. Interventions prioritaires basées sur les difficultés et les besoins de production signalés (par département)

Département	Score de l'échelle de la faim dans les ménages	Interventions prioritaires				
		Distribution de nourriture	Distribution d'argent	Infrastructures dédiées à la production végétale*	Intrants pour la production végétale	Services ou intrants vétérinaires*
Artibonite	2,68	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Modéré
Centre	2,48	Modéré	Élevé	Élevé	Très élevé	Faible
Grand'Anse	2,59	Élevé	Très élevé	Faible/modéré	Élevé	Faible
Nippes	2,59	Élevé	Très élevé	Modéré	Élevé	Faible
Nord	2,48	Modéré	Élevé	Modéré	Élevé	Élevé
Nord-Est	2,56	Modéré/élevé	Élevé	Élevé	Très élevé	Très élevé
Nord-Ouest	2,76	Élevé	Élevé	Modéré	Élevé	Élevé
Sud	2,45	Modéré/élevé	Élevé	Élevé	Très élevé	Modéré
Sud-Est	2,50	Élevé	Très élevé	Modéré	Très élevé	Modéré
Ouest	2,61	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Faible

*Un échantillon insuffisant peut entraîner une marge d'erreur élevée.

L'amélioration des infrastructures agricoles locales et le soutien à la production communautaire d'intrants peuvent compenser l'inaccessibilité des marchés, en particulier dans Grand'Anse, le Sud et le Nord-Est.

Renforcer les capacités de gestion de l'eau et développer les systèmes d'irrigation pour augmenter les récoltes et soutenir les moyens d'existence agricoles dans les zones les plus touchées par la sécheresse des départements du sud, en particulier Grand'Anse, Nippes, Sud et Sud-Est.



L'élaboration de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien du peuple américain à travers l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Le contenu du rapport relève de la seule responsabilité de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et ne reflète pas nécessairement la position de l'USAID ou du Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

Représentation de la FAO en Haïti
FAO-HT@fao.org
www.fao.org/haïti | @FAOHaiti
Port-au-Prince, Haïti

Bureau des urgences et de la résilience
OER-Director@fao.org
fao.org/emergencies | @FAOemergencies
Rome, Italie

Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture